

Le funambule

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **140 (2014)**

Heft 7: **Entrepôt Macdonald**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE FUNAMBULE



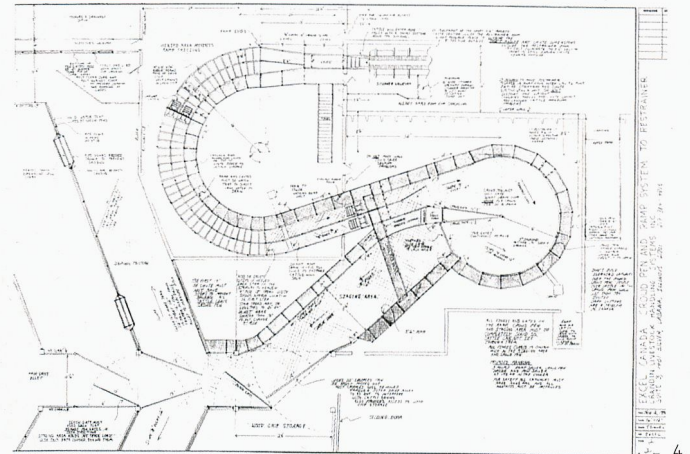
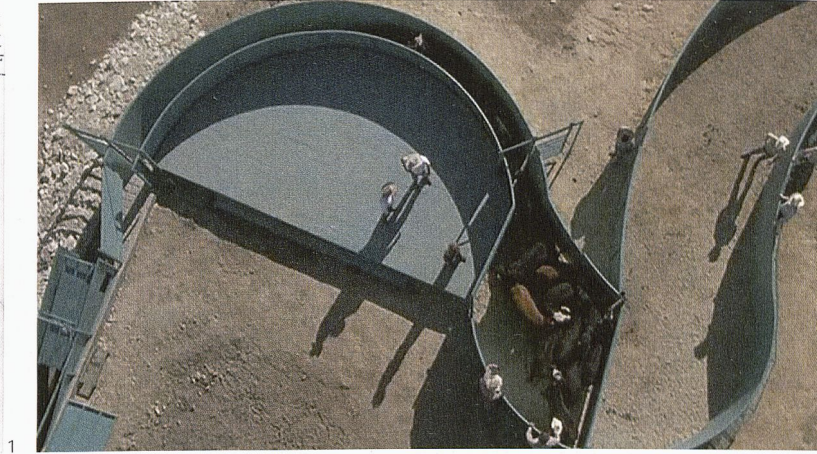
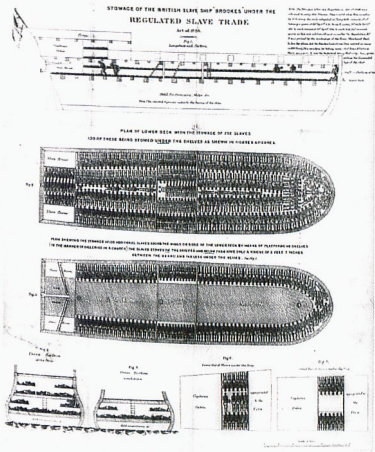
COULOIRS DE LA MORT ET AUTRES DESIGNS MORTIFÈRES

Connaissez-vous Temple Grandin ? Cette professeure de l'Université du Colorado est la conceptrice d'un certain nombre de dispositifs spatiaux utilisés par des abattoirs américains dans les années 1960. C'est, selon ses dires, forte de sa perception aiguë du comportement animal qu'elle a inventé ces dispositifs. Elle répondait par ce travail au traitement cruel du bétail lors de l'acheminement à l'ultime étape de son exécution. Les constructions de Grandin consistent ainsi en une succession de couloirs aux parois opaques qui, progressivement, se rétrécissent. Ces couloirs adoptent la trajectoire supposée « naturelle » du bétail qui tend à décrire des cercles. Les caractéristiques spatiales et matérielles de ce dispositif permettent au bétail de s'acheminer sans panique ni stress vers la finalité invariable qu'incarne la fonction de l'abattoir : sa mort.

Les inventions de Grandin ne sont pas sans rapport avec le rôle que l'architecture joue en tant que technologie de contrôle des corps. S'il existe une différence entre le traitement des corps animal et humain, elle ne constitue pas une limite infranchissable. Elle est plutôt de l'ordre du degré d'intensité que de l'essence des choses. La correspondance visuelle

entre les dispositifs de Grandin et ceux bien connus de Richard Serra est frappante. Que fait-on dans les œuvres de Serra si ce n'est suivre docilement le tracé qu'il a imaginé pour nous ? Ce qui vaut pour l'art vaut aussi pour l'architecture : derrière le fait qu'un architecte anticipe le mouvement de certains corps, il y a souvent un intérêt idéologique à ce que ces corps se déplacent effectivement selon cette anticipation. Ce lien entre planification et conception transforme dans certains cas l'architecture en condition *sine qua non* du projet idéologique.

La comparaison entre les inventions spatiales de Grandin et les chambres à gaz des camps d'extermination s'impose d'elle-même. Dans les deux cas, il s'agit d'industrialiser la mort, c'est-à-dire de la rendre efficace et systématique. La raison pour laquelle Grandin réussit à faire adopter son design dans certains abattoirs américains n'était pas nécessairement liée à la prévention du traitement cruel des animaux, mais plutôt un impératif de rendement. Pour les industriels, la docilité des corps à abattre rendait le processus plus efficace. Il en va de même pour les êtres humains assassinés par la machine de mort nazie. L'architecture



- 1 Plans et coupes du navire négrier Brookes en 1788 (© Bibliothèque du Congrès Américain)
- 2 Temple Grandin par Mick Jackson, 2010
- 3 Couloir d'un abattoir (© Temple Grandin)
- 4 Plan d'un aménagement d'abattoir (© Temple Grandin)

de la déportation se charge d'épuiser les corps jusqu'à ce que soit atteint le degré de docilité souhaitable. Une fois ce stade dépassé, l'ultime tromperie des chambres à gaz « déguisées » en douches peut advenir.

Une autre architecture semble égaler cette cruauté vis-à-vis des corps humains : le navire négrier. Entre le 15^e et le 19^e siècle, environ 14 millions de corps africains furent embarqués de force sur ces navires pour être utilisés comme esclaves dans les Amériques. Les navires négriers transportaient plusieurs centaines de ces corps dans des conditions qu'il serait difficile de reconstituer. Selon C. L. R. James¹, chaque esclave ne pouvait occuper qu'un volume d'un mètre et demi de long sur à peine plus de soixante centimètres de hauteur, forçant les corps à adopter des positions aussi douloureuses que suffocantes. Plus de 15 % des individus capturés n'arrivaient jamais « de l'autre côté » de l'océan, morts de maladie ou d'étouffement. Leur corps étaient alors balancés par-dessus bord pour résider à jamais dans ce qu'Edouard Glissant et Patrick

Chamoiseau appellent « le gouffre »². La violence de ce dispositif fut telle qu'une des stratégies réussies des abolitionnistes fut tout simplement de diffuser les plans de chargement de ces navires.

Léopold Lambert

¹ C.L.R. James, *The Black Jacobins : Toussaint L'Ouverture and the San Domingo Revolution*, New York: Random House, 1989.

² Edouard Glissant et Patrick Chamoiseau, *L'introuvable beauté du monde : Adresse à Barack Obama*, Paris: Galaade, 2009.